

# LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU SPORT

S'il est une question qui intéresse à la fois Jeunesse et Sports, l'Enseignement Supérieur et l'Éducation Nationale, c'est bien celle des formations aux métiers du sport

Dans un contexte marqué par la crise des STAPS, les 3 ministres concernés ont fait plusieurs annonces (bac professionnel et campus des métiers du sport, BTS sport, ...) et lancé différents groupes de travail. Le SNEP-FSU ne pouvait pas rester muet sur ces questions.

**Les métiers du sport recouvrent un champ très vaste :** vente de produits, conception de matériaux, journalisme sportif, management de structure, événementiel, face à face pédagogique, etc.

Un jeune qui veut travailler dans l'animation ou l'enseignement du sport ne sait pas toujours qu'il a le choix entre des études universitaires STAPS et des formations professionnalisantes conduisant aux diplômes Jeunesse et Sports, qui peuvent être généralistes (EX : BPJEPS activités physiques pour tous), ou spécialisées dans un sport (EX : BPJEPS équitation, DEJEPS cyclisme, DESJEPS tennis).

Quand il est informé, il a parfois des difficultés à se repérer dans l'offre proposée par les différents organismes de formation préparant aux diplômes JS : CREPS, fédérations, organismes privés marchands, certains SUAPS, ...

Quand il trouve la formation qui lui convient, il doit encore trouver un moyen pour la financer, sachant que les formations JS coûtent entre 5 000 et 10 000 €. Elles sont généralement prises en charge par des dispositifs

de droit commun pour les chômeurs, par les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) pour les salariés en reconversion professionnelle, par le Conseil Régional si la formation a fait l'objet d'un conventionnement. Mais s'il ne rentre pas dans ce dernier cadre, le néobachelier doit généralement mettre à contribution sa famille. Sinon, il s'oriente par défaut et pour des raisons financières, en STAPS.

**Au SNEP-FSU, nous soulignons depuis plusieurs années, la nécessité de :**

- construire une véritable stratégie de la formation aux métiers du sport,
- améliorer la lisibilité des différentes formations et l'orientation des jeunes,
- faciliter les passerelles entre les filières et les reconnaissances mutuelles des qualifications,
- limiter les freins financiers en réinstaurant notamment des « crédits formation initiale » à JS.

D'une manière générale, la question

des formations aux métiers du sport ne doit pas se traiter dans l'urgence. Il ne s'agit pas d'instaurer de nouvelles formations (EX : BTS animation sport) qui viendraient concurrencer celles qui existent (BPJEPS), ou de décréter qu'il faut augmenter les capacités d'accueil sans y mettre des moyens conséquents et pérennes au niveau humain, financier et des infrastructures. Le SNEP-FSU, dans ses différentes composantes, y veillera. ■

**Gwénaëlle Natter**  
Secrétaire nationale sport

## JOP 2024 :

### L'EPS, le Sport Scolaire et le sport en France aussi en « jeux » !



Pour le SNEP-FSU, une partie de l'« héritage » promis des JOP 2024 doit bénéficier au plus grand nombre et notamment à la jeunesse, en métropole et outremer.

Particulièrement à l'œuvre<sup>(1)</sup> depuis novembre 2016, le SNEP a proposé des « pas en avant » pour l'EPS, le sport scolaire et le sport. Il porte des revendications visant l'amélioration des politiques sportives et l'accès aux pratiques, tant pour les scolaires que dans le milieu sportif.

**L'annonce de la baisse de 7% du budget Sport 2018 et le nouveau projet de modification du DNB<sup>(2)</sup>,** dont l'EPS est à nouveau exclue, sont de biens mauvais premiers signaux donnés par le gouvernement et les ministères concernés.

**Nous ne nous en laisserons pas conter pour autant ! Maintenant que les JOP ont été attribués à Paris et à la France, le SNEP-FSU entend poursuivre l'action qu'il a engagée avec encore plus de détermination.**

**Ainsi, nous nous sommes fixés une nouvelle feuille de route pour les prochains mois à venir :**

- (Ré)Intervenir auprès des élu-es pour que nos propositions pour l'ensemble du territoire soient entendues à l'Assemblée nationale et au Sénat. Il est à noter que certain-es député-es ont d'ores et déjà répondu à nos sollicitations à partir de nos « 10 propositions pour le sport », propositions qu'il faut étendre à l'EPS et au sport scolaire.
- Créer un comité de veille sur les « engagements », agréant des partenaires animés par des intérêts convergents (fédérations, organisations syndicales...).
- Intervenir auprès du COJO (Comité d'Organisation), de la structure « Héritage Paris 2024 » et du délégué interministériel aux JOP, notamment sur le programme éducatif, l'olympiade culturelle et sur notre proposition de jeux olympiques scolaires dans tous les territoires.

Le ministre Blanquer s'est montré intéressé par cette dernière proposition en juillet dernier. A nous, le SNEP-FSU avec la profession, de les imaginer et de les construire **pour que l'EPS, le Sport Scolaire et le sport s'en trouvent renforcés** et que la jeunesse d'aujourd'hui rêve, vive et perpétue, en les faisant évoluer, des « jeux » porteurs des valeurs d'amitié, de solidarité, de lutte contre toute forme de discriminations, de respect de l'environnement, etc. ■

[nathalie.francois@snepfusu.net](mailto:nathalie.francois@snepfusu.net)

(1) voir nos différentes contributions et expressions sur le site national : [http://www.snepfusu.net/outils/sport\\_esi.php](http://www.snepfusu.net/outils/sport_esi.php)

(2) voir le communiqué de presse : <http://www.snepfusu.net/actualite/comdepresse.php>